

Zoom sur le château

Comme vous le savez, après de longs mois de travaux, l'aile Est du château de Vesancy a terminé sa réhabilitation. Vous avez d'ailleurs pu visiter en avant-première les nouveaux locaux lors d'une journée portes-ouvertes organisée en Juillet dernier pour les habitants.

Malheureusement, l'inauguration officielle de ces locaux n'a pas encore été possible à cause des mesures gouvernementales de lutte contre l'épidémie de coronavirus.

Il est donc nécessaire/primordial de vous présenter la future organisation de ces locaux !

LE PROJET

La première phase de réhabilitation du château a permis de définir de nouveaux espaces :

- La nouvelle entrée de la Mairie accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- Une salle de réception
- Le point rencontre

Hall d'accès à la Mairie :



L'entrée de la Mairie se trouve désormais sur le parking de la Vie Quinat.

Cette même entrée vous permettra d'accéder aux salles de réception lors des évènements.

Un ascenseur permettra de vous rendre au 1^{er} étage du bâtiment.

Salle de réception :

Une nouvelle salle, la salle LAFOREST, vient désormais compléter l'offre des salles communales en sus de l'ancienne salle des fêtes, appelée salle BALHAZAR.

Caractéristiques techniques :

- 145 m²
- Local traiteur avec équipement professionnel
- Sonorisation
- Vidéoprojecteur et écran
- Eclairage d'ambiance / mise en lumière

SALLE LAFOREST



Il sera possible de louer la salle LAFOREST seule ou les deux salles ensemble. *Se reporter à la rubrique « conseil municipal » pour consulter les modalités de location.*

Ces deux salles portent la capacité de réception à 130 personnes assises.

Point rencontre :

Le Point Rencontre est un local destiné à accueillir un commerce de proximité au centre du village. L'entrée se trouve sur la Place du château. Il est composé d'une pièce principale de 80 m² environ comprenant un équipement bar, d'un espace terrasse délimité à l'extérieur et de toutes les commodités nécessaires.

LA GESTION DES LOCAUX

Afin de faciliter l'organisation de l'ensemble de ces espaces, la Commune a fait le choix de déléguer la gestion des salles de réception et la gestion et l'exploitation du Point Rencontre à un tiers. Après une consultation, les nouveaux locaux communaux ont été confiés à la société Ô Château par une **Délégation de Service Public**.

Qu'est-ce que ça veut dire ?

La société doit gérer les locaux selon les besoins de la Commune définis au sein d'une convention.

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Le « Point Rencontre » dénommé désormais « Ô Château » est exploité par cette société en tant que **Bar-café-épicerie fine-restauration**. Vous pouvez y acheter votre pain, des produits locaux, des plats à emporter et à terme votre journal, mais surtout vous pourrez vous y retrouver autour d'un café ou d'une bière sur la terrasse.



Les salles de réception sont également gérées par la même société et restent des équipements communaux. Cette dernière se chargera de la location de A à Z, de la demande de location à l'état des lieux de sortie. Pour faire une demande de location, l'adresse de contact est la suivante : location@vesancy.fr.

Pour plus d'informations : <https://www.ochateau-vesancy.com>

Nous souhaitons la bienvenue à Julie et Roberto, les nouveaux locataires du Château !

Ô Château a ouvert officiellement ses portes le 20 février mais seulement à temps partiel, au grand regret de la Commune. Nous avons néanmoins souhaité que votre nouveau lieu de vie puisse ouvrir rapidement !

Horaires provisoires Ô Château :

Du Mercredi au Vendredi
10h00 – 12h30

Samedi – Dimanche
10h00 – 14h00

CHIFFRES CLES



Avec le soutien financier de :



Coût du projet : 1,9 Millions d'Euros (1 900 475,18 €)

Aides publiques reçues : 1M d'€ de subventions publiques (1 014 040 €)

Nombre de donateurs privés : 68 (environ 50 000 €)

Durée des travaux : 1 an et demi de travaux (nombres de mois 16) – du 13 février 2019 (1^{ère} réunion de chantier) au 03 juin 2020 (pv de réception Pref)

Entreprises intervenues sur le chantier : 13 + 3 sous-traitants